Conditions de réservation et d'annulation pour les Individuels

Nos conditions de réservation

- Confirmation de la réservation par courrier ou par internet
- Demande **d'acompte de 50** % calculé sur le montant total du séjour par carte bancaire (en communiquant le numéro de carte, sa date d'expiration et le cryptogramme).

Pour toute réservation faite en petit déjeuner, les prestations non consommées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

L'acompte sera versé après prise de connaissance, et emporte acceptation, de l'ensemble des clauses du présent contrat, et notamment des conditions de réservation et frais d'annulation exposés ci-dessous.

Nos conditions d'annulation

Nous tenons à vous informer qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour, ou en cas de départ anticipé au cours du séjour, il sera dû, à titre de clause pénale par le contractant défaillant une indemnité fixée de la façon suivante :

- de la date de réservation à 31 jours avant l'arrivée : 50 % du montant total
- de 30 jour avant l'arrivée à no show ou départ anticipé : 100 % du montant total

Merci de bien vouloir prendre connaissance de toutes ces conditions.

« Tous les litiges et différends, nés entre des personnes ayant contracté en qualité de commerçant et relatifs à la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, relèveront de la compétence du Tribunal de Commerce de Chambéry. Les autres litiges ou différends relèveront des juridictions désignées par application des légales de compétence »

Les conditions de réservation et d'annulation applicables en cas d'événements sont les suivantes :

- Réservation non modifiable, non remboursable.
- Demande d'un acompte de 50 % calculé sur le montant total du séjour, envoyé soit par chèque ou par carte de crédit.
- Règlement du solde à l'arrivée. Non remboursable même en cas de départ anticipé.

S.A.R.L BBCS au capital de 8000 euros N° Siret: 524 930 922 RCS: CHAMBERY

IBAN FR76 1810 6008 1096 7210 8812 741 - BIC AGRIFRPP881